



CHARTRE DES PARENTS D'ARCHERS

Être parent d'archer, c'est...

Participer à la vie du club

Le tir à l'arc est un sport qui repose sur l'engagement de chacun, et en tant que parent, je suis invité à :

- Être présent et encourager mon enfant lors des rencontres et compétitions.
- Participer aux animations favorisant la convivialité et la cohésion du club.
- Prendre part, dans la mesure de mes possibilités, aux journées d'entretien et d'aménagement des installations.
- Contribuer à l'organisation des concours et manifestations du club.
- Mettre mes compétences et mon savoir-faire au service de l'association lorsque cela est possible.

Adopter un comportement exemplaire

Le respect est une valeur fondamentale du tir à l'arc. Je m'engage à :

- Respecter les règles et l'esprit du tir à l'arc.
- Respecter les décisions des arbitres, des entraîneurs et des dirigeants.
- Refuser toute forme de violence, d'agressivité ou de tricherie.
- Adopter en toutes circonstances une attitude respectueuse et positive.
- Contribuer à maintenir une ambiance sereine et bienveillante au sein du club.

Respecter le rôle de chacun

Le bon fonctionnement du club repose sur la complémentarité de tous :

Chacun a un rôle, un rôle pour chacun.

Je reconnais :

- Que les dirigeants sont des bénévoles qui consacrent gratuitement leur temps et leurs compétences au développement du club.
- Que les entraîneurs, les archers et les arbitres ont, comme chacun, le droit à l'erreur.
- Que les parents spectateurs doivent conserver une attitude exemplaire et ne pas intervenir pendant les entraînements ou les compétitions.

Respecter le travail des entraîneurs

Afin de favoriser la progression et l'autonomie des archers, je m'engage à :

- Respecter les choix pédagogiques et techniques des entraîneurs.
- Laisser mon enfant sous la responsabilité de son entraîneur pendant les séances et les compétitions.
- Ne pas intervenir pendant les entraînements ni donner de consignes techniques à mon enfant.
- Ne pas passer la ligne des 30 m, sans autorisation lors des entraînements. Accompagner mon enfant jusqu'à la salle ou au terrain d'entraînement et venir le récupérer à la fin de la séance.

Respecter les règles de vie du club

Je m'engage à :

- Respecter le règlement intérieur et les règles de fonctionnement du club.
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence à un entraînement ou à une compétition.
- Respecter les horaires de début et de fin des entraînements.
- Respecter les décisions prises par le Conseil d'Administration du club.

Notre état d'esprit

Le bénévolat, c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste, du temps.

Le tir à l'arc est un sport d'exigence, de respect et de partage.

Nous souhaitons que chaque parent contribue à créer un environnement où les archers peuvent progresser, s'épanouir et prendre du plaisir.

Sourions, encourageons et partageons ensemble les valeurs du tir à l'arc !